

L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville
Novembre - Décembre 2021

#32



p. 5
**L'avenue Jean Moulin
va évoluer**

p. 7 à 11
**DOSSIER
École du Val des Roses**

p. 21
**Rendez-vous au festival
Neige & Glace**



Chères Albertvilloises, chers Albertvillois,

En attendant les frimas de l'hiver, notre équipe municipale s'est mobilisée pour continuer à œuvrer au service des Albertvilloises et des Albertvillois.

Dans ce numéro, vous trouverez les différentes actions que nous menons, que ce soit en faveur de notre dynamisme économique ou de la protection et de l'éducation de nos enfants.

La convention "Petite Ville de Demain", signée notamment avec l'État, nous permettra de bénéficier d'outils et d'accompagnements pour continuer à rendre plus attractif notre centre-ville, tant du point de vue commercial qu'en termes d'offre immobilière avec notamment des aides à la réhabilitation et à l'amélioration énergétique des logements anciens du centre-ville.

Avec la convention "Ville Amie des enfants" signée avec l'UNICEF, nous affirmons notre volonté de mettre l'enfant au cœur de nos

priorités, tant pour son bien-être que pour son éducation. La réfection des écoles du Val des Roses et Pargoud en sont les premières étapes matérielles, mais c'est surtout l'enrichissement des offres d'activités sur les temps périscolaires qui rendra nos écoles publiques attractives tant par la qualité de l'enseignement pratiqué que par son éveil à la curiosité lors de ces périodes hors temps scolaire.

Enfin, vous découvrirez les premières actions engagées en termes de voirie pour cette année 2021 qui préfigurent le lancement du plan pluriannuel d'investissement que nous réaliserons pour améliorer le confort et la sécurisation des usagers de la route, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de merveilleuses fêtes de fin d'année. Bonne lecture !

Frédéric Burnier Framboret
Maire d'Albertville
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Arlysère

SOMMAIRE

ENTREPRENDRE

- P. 3 Dans l'ascenseur social avec Audrey Bard !
- P. 4 Albertville, Petite Ville de Demain
- P. 5 L'avenue Jean Moulin évolue
- P. 6 Le Campus des Métiers de la Montagne / SISHA se dévoile

ACCOMPAGNER

- P. 14 Engagez-vous avec le SNU
- P. 15 Plan d'accueil et d'hébergement / Pause Risques
- P. 18 Albertville, Ville Amie des Enfants

DÉCOUVRIR

- P. 19 L'école du Val des Roses
- P. 20 Découvrez Vincent Dedienne
- P. 21 Neige & Glace
- P. 23 Animations de Noël

DOSSIER

- P. 7 à 11 Cité éducative albertvilloise - École du Val des Roses

- P. 12-13 Albertville en images
- P. 16 Expression libre
- P. 17 Infos mairie
- P. 21-23 Agenda

Dans l'ascenseur social avec Audrey Bard !



Audrey, directrice de l'association "Ma Chance Moi Aussi" d'Albertville, vous emmène toujours plus haut.

Audrey Bard grandit dans la Loire, à Roanne, et c'est une sportive ! Impossible de dissocier sport et études, elle excelle en basket et évolue en nationale 2. Elle est d'ailleurs repérée par le club Fanion d'Albertville qu'elle rejoint. Audrey étudie à St Étienne et obtient son BEPJEPS (Brevet d'études professionnelles de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) option basket en alternance. Un diplôme qui lui permet, au sein de son club d'Albertville, d'encadrer plusieurs équipes. Puis, elle valide un second BEPJEPS Activités physiques pour tous, lui permettant d'élargir son champ d'action. Elle peut désormais proposer une multitude d'activités (vélo, course d'orientation, etc.) dans les écoles. Elle intervient en tant qu'éducatrice en école primaire puis au collège la Combe de Savoie pendant deux ans. Continuant dans sa progression, elle intègre l'équipe du service Sport Enfance Jeunesse en tant qu'animatrice à l'École municipale des sports (EMS) et aux Pommiers.

Comment fonctionne l'association ?

Aucune obligation envers les familles mais l'accompagnement demande un réel engagement avec des objectifs à atteindre. Audrey et son équipe rencontrent une forte adhésion de la part des familles qu'elles accueillent dans la bienveillance et sans jugement. Pour leur donner des outils éducatifs, l'association propose des actions familles (cafés parents à thème, ateliers parents/enfants, sorties familles...). Tous les soirs d'école, les mercredis après-midi et 50 % des vacances, les enfants bénéficient de renforcement scolaire et d'activités d'éveil (ateliers philosophiques d'ouverture sur le monde, apprentissage d'un instrument de musique, ateliers psychoéducatifs, activités créatives...). Deux séjours éducatifs sont organisés durant l'année.

La jeunesse pour seule ambition

Audrey évolue avec la jeunesse et s'investit pour proposer des activités aux jeunes Albertvillois. Elle prend en charge la coordination des activités périscolaires dans le cadre du dispositif TAP (Temps d'accueil périscolaire) dans les écoles primaires Martin Sibille et Louis Pasteur. Parallèlement, elle intervient au Centre Socioculturel où elle s'adresse davantage aux jeunes des quartiers prioritaires et l'accompagnement pré-adultes.

C'est forte de cette expérience qu'elle tente sa chance au sein d'une association ouvrant ses portes sur Albertville. Le challenge est à la hauteur de sa motivation ! Elle prend la direction de l'antenne d'Albertville "Ma Chance Moi Aussi" en 2017. Son action se focalise désormais vers les enfants en fragilités éducatives des quartiers prioritaires. Elle connaît les acteurs du territoire et dispose d'un large réseau pour pouvoir construire son projet : créer du lien, faire connaître son association et intégrer les jeunes et leur famille dans le tissu local.



Entretenir le lien dans le temps

Audrey réinvestit toute son expérience pour agir en cohérence avec les actions déjà portées par la Ville. En tant que directrice,

Audrey et son équipe s'investissent mais pas sans engagement réciproque. Depuis 2017, elle suit les familles identifiées en apportant un accompagnement global. L'association travaille avec les écoles mais il ne s'agit pas uniquement d'une aide aux devoirs. "Ma Chance Moi Aussi" c'est bien plus vaste que ce seul soutien scolaire et les familles l'ont bien compris. Elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir bénéficier de cet accompagnement favorisant leur intégration. En 2018, toute l'équipe s'installe au Champ de Mars et développe son activité : 23 enfants sont actuellement encadrés par l'association. Les enfants entrent dans le dispositif dès l'âge de 6 ans et sont suivis pendant 10 ans si nécessaire. Mais le besoin d'espace se fait ressentir. Audrey prépare le déménagement qui lui permettra d'accueillir 36 enfants dans la Tour de service du Val des Roses où 4 appartements seront occupés. Elle considère ce développement comme une reconnaissance de la réussite de son activité. Audrey est une lumière dans la Ville, un repère pour de nombreuses personnes avec qui elle a réussi à construire un lien proche. La chance vous sourit, Audrey aussi !

L'ASSO EN CHIFFRES

- 1 directrice
- 2 référentes éducatives
- 1 psychologue
- 1 professeure de musique
- 1 praticienne en neurothérapie
- 2 enseignantes
- 700 h d'accompagnement par enfant / par année

Ma Chance moi aussi!

Albertville, Petite Ville de Demain

La Ville d'Albertville et son agglomération Arlysère ont été déclarées éligibles au programme "Petites Villes de Demain" par la Préfecture de Savoie en octobre 2020 pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce programme, outil de la relance au service des territoires, vise à donner les moyens de concrétiser les projets à l'échelle locale et permettre d'accélérer la transformation des petites villes en répondant aux enjeux actuels et futurs, tout en contribuant aux objectifs de développement durable.

Cet été, la Ville a signé la convention d'adhésion, actant son engagement à mettre en œuvre une stratégie de revitalisation autour d'axes prioritaires pour :



- sauvegarder l'emploi et la qualité de vie de la population fragilisée par les répercussions de la crise sanitaire sur l'économie montagnarde,
- préserver le vivre ensemble et la sécurité des habitants,
- assurer la transition énergétique, répondre aux défis climatiques, en garantissant une meilleure qualité de l'air,
- continuer à agir pour maintenir et renforcer l'attractivité marchande du centre-ville,
- accompagner les porteurs de projets innovants, sociaux et solidaires.

L'accent sera porté sur une politique locale immobilière pour inciter les acteurs publics et privés à réinvestir le logement du centre-ville pour améliorer la qualité de l'habitat, lutter contre la vacance croissante des logements privés du centre-ville et attirer de nouveau les jeunes et les familles. Puis, l'effort se concentrera pour favoriser le maintien et

l'implantation d'activités commerciales et de services indispensables au dynamisme économique et touristique.

Une ambition qui nécessite le concours de l'ensemble des acteurs impliqués tels que l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)...

Un comité de projet va être constitué et un chef de projet "Petites Villes de Demain" va être recruté. Il se réunira pour valider les orientations et suivre l'avancement du processus.

Dans le but de fédérer le plus grand nombre, la population et les acteurs du territoire seront associés dans la définition et la mise en œuvre du projet, au travers notamment des instances de concertation (conseil citoyen du Contrat de Ville, le PCAET...) ou des outils de démocratie participative (consultation publique, réunions publiques...).

UNE NOUVELLE AIRE

Inaugurée le 20 septembre 2021, l'aire de covoiturage située à la sortie Nord d'Albertville en direction d'Ugine, a été mise en service au début de l'été. Cette aire, de 39 places de stationnement dont 2 dédiées aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un emplacement spécifique pour vélos, est labellisée d'intérêt départemental en Savoie. Elle est constituée d'une surface drainante remplie de gravillons permettant aux eaux pluviales de s'infiltrer dans le sol pour un meilleur respect de l'environnement en dehors de la voie principale, des places PMR et mobilités revêtues d'un enrobé pour tenir compte des contraintes liées à la viabilité hivernale.

Cette aire a été réalisée par le Département pour un montant de 200 000 € et financée à hauteur de 50 % par le Département de la Savoie, 25 % par Arlysère et 25 % par la Ville d'Albertville (50 000 €).

Covoiturez en toute sécurité !



Plan de circulation

Lors de la réunion publique de septembre dernier, les modifications du plan de circulation ont été présentées aux Albertvillois venus en nombre soumettre leurs remarques et débattre avec les élus.

Les axes majeurs de la stratégie d'amélioration de la circulation ont été explicités, soutenus par un investissement de 500 000 € par an. Les choix retenus, réalisés dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement sur les rues, sur le mandat et au-delà, ont été exposés. L'attention a été portée sur le développement des voies cyclables dans le cadre du schéma directeur vélo d'Arlysère.

Retrouvez la présentation sur le site internet de la Ville : www.albertville.fr

Inauguration de la rue Alioune Fall



Mise en circulation le 29 septembre dernier, la rue Alioune Fall, en l'honneur de ce tirailleur sénégalais ayant combattu pour libérer la France en 1944, permet de relier le quartier du Val des Roses au Parc olympique, du chemin des Trois Poiriers à l'avenue Winnenden. Cette rue, bordée

de 45 arbres, a été créée avec pour principal objectif la mise en sécurité de ses usagers puisqu'elle dessert notamment le collège la Combe de Savoie, le nouveau complexe sportif, le Centre national de ski et de snowboard et les entreprises qui s'implanteront. 200 places de parking à ses abords permettront des déplacements sécurisés pour tous.

Afin de réduire la vitesse tout en conservant un maximum de fluidité sur l'avenue Winnenden, à proximité de l'entrée du collège la Combe de Savoie, un plateau surélevé a été réalisé avec une zone de limitation de vitesse à 20 km/h pour une circulation apaisée. La priorité à droite est de rigueur pour les usagers remontant l'avenue Winnenden en direction du CHAM

et pour les usagers venant de la nouvelle voie et souhaitant tourner à gauche en faveur de ceux circulant sur l'avenue Winnenden du CHAM vers la nationale 90.

Son inauguration, en présence de l'ambassadeur du Sénégal, aura lieu le samedi 20 novembre. En préambule, une présentation en images "Bugeaud et Albertville" sera animée par Pascale Dubois, guide-conférencière, et une table-ronde, en partenariat avec l'Univ'Pop, est programmée à 10h15 sur la thématique "Faut-il débaptiser les rues et déboulonner les statues?".

Plus d'informations au 04 79 37 86 86 ou patrimoine@albertville.fr

L'avenue Jean Moulin évolue

L'avenue Jean Moulin est une section longue de 600 mètres. Elle va bénéficier d'une réfection de son revêtement.

Lors de la réunion publique sur la thématique du Plan de circulation, les élus ont présenté le projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin.

Les travaux ont débuté et devraient s'achever en novembre.

La réfection de la chaussée va être réalisée avec la reprise des caniveaux et l'avenue présentera dorénavant une voie centrale banalisée.

Qu'est-ce qu'une voie centralisée ?

L'avenue restera en double sens. Désormais il n'y aura plus qu'une voie centrale encadrée de deux accotements (voies cyclables) suffisamment larges pour une circulation en toute sécurité, notamment si vous utilisez un triporteur ou une remorque de vélo.

Les voitures qui circuleront sur cette avenue devront se déporter pour permettre le croisement.

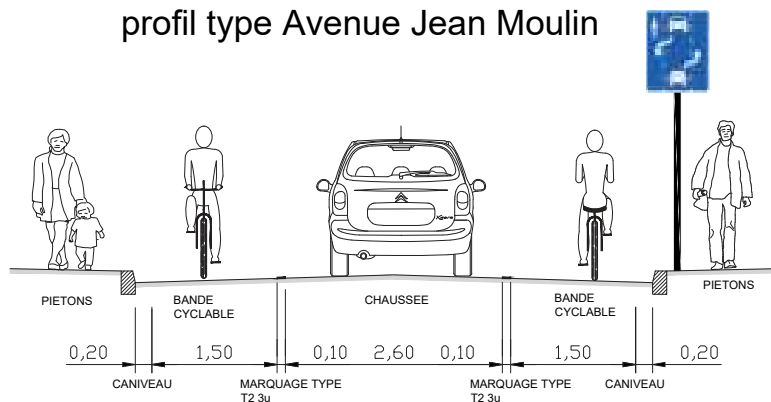
Cet aménagement incite les conducteurs à



réduire leur vitesse pour minimiser les risques.

Cette solution a été privilégiée pour encourager les mobilités douces en augmentant le nombre de voies cyclables dans le cadre du schéma directeur vélo de l'agglomération Arlysère. Ce travail de réflexion a été mené avec la collaboration de l'Agence Écomobilité Savoie-Mont Blanc. La voirie est un espace de partage, respectons tous les usagers et modérons notre allure pour des rues plus sûres.

profil type Avenue Jean Moulin



Albertville accueille le SISHA en 2022



La Ville d'Albertville et l'Agglomération Arlysère ont le plaisir de soutenir l'association Montagne et Humanisme, sous l'impulsion de l'Himalayiste Marc Batard, dans la construction de son projet de création du 1^{er} Sommet International sur la Sécurité en Haute Altitude (SISHA) dans notre ville.

La Ville d'Albertville est très sensible aux enjeux climatiques de notre temps. Ayant à cœur de mener des actions en faveur de l'environnement en employant des pratiques éco-responsables, la Ville d'Albertville et son Campus des Métiers de la Montagne ont naturellement répondu positivement à l'association Montagne et Humanisme pour mener à bien cette initiative en faveur de la sécurité en haute altitude afin de réduire l'accidentologie aujourd'hui trop élevée.

Le SISHA sera ce lieu de réflexion, de questionnement, de formations, de discussions, d'échanges, de partage de retours d'expérience, de témoignages et de récits rapportés, dans lequel chaque

participant pourra jouer un rôle majeur dans les décisions qui y seront prises. Cet événement majeur doit engendrer des retombées internationales dans la gestion et la prévention du risque en haute altitude.

Les intentions et les valeurs portées par le Grand Bivouac et le SISHA entreranno en résonance et se valoriseront l'un l'autre pour devenir un temps fort de 2022. Le SISHA et ses experts provenant de tous les pays ayant des sommets en haute altitude tenteront de définir une pratique de la montagne plus responsable et plus durable pour tous dans le cadre d'une coopération internationale. Organisé sous forme de réunions, d'ateliers, de rencontres formelles et informelles selon des thèmes retenus, il aura lieu du 14 au 23 octobre 2022 à Albertville avec, pour finalité, la signature de la "Charte d'Albertville".

L'événement "Montagnards du Monde" conclura le SISHA et ouvrira le Grand Bivouac d'Albertville.

PARCOURS PIEDS NUS

Le service Environnement a réalisé des parcours sensoriels (podotactiles) que vous pouvez emprunter pieds nus pour éveiller vos sens.

Les enfants peuvent le pratiquer dans la cour végétalisée de l'école maternelle Louis Pasteur. Un second parcours est installé dans le parc intergénérationnel situé dans le quartier Albertin.

Testez ces sensations naturelles !



Qualité de l'air : je vérifie avec Géod'air

Geod'air (Gestion des données d'observation de la qualité de l'air) est un nouveau site internet national qui vous informe sur la qualité de l'air. Mis en place et géré par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), il met à votre disposition des données et statistiques de mesure de la qualité de l'air dans toute la France. Vous pourrez ainsi suivre l'évolution des concentrations des polluants dans le temps et faire des recherches historiques. Des données de concentration des principaux polluants gazeux et particulaires (le benzène, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre ou le monoxyde de carbone), issues des mesures effectuées par les AASQA

(Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) sont aussi consultables.

Découvrez la carte interactive répertoriant 550 stations, en métropole et outre-mer.

Plus d'info : www.geodair.fr



Cité éducative albertvilloise : réinventer l'école du Val des Roses

La Ville s'engage pour donner à ses écoliers des conditions de travail optimisées.

Accompagner les enfants dans leur scolarité commence par leur donner un environnement favorable à l'apprentissage. L'école du Val des Roses accueille 415 enfants, de la maternelle au CM2, faisant d'elle la plus grande école de Savoie. Son histoire est intimement liée à l'essor de la Ville comme vous le découvrirez en page 19. Elle interpelle aujourd'hui l'attention de tous pour lui permettre d'être à la hauteur de la mission qui lui est confiée.

Projet d'envergure mais qui ne fait pas perdre de vue l'intérêt de tous puisque le programme pluriannuel d'investissement pour les écoles sera déployé sur toutes les écoles de la Ville.



GROUPE SCOLAIRE DU VAL DES ROSES



3 questions à Jean-François Brugnion

2^e adjoint délégué à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux mobilités

Bien connu de tous les Albertvillois, Jean-François Brugnion est originaire de la Haute-Marne dans l'Est de la France. Il s'investit actuellement dans un 5^e mandat au sein de la mairie d'Albertville en tant que 2^e adjoint délégué à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux mobilités. Sa philosophie : "On apprend toujours !".

Il porte de nombreux projets pour favoriser l'apprentissage et faire entrer en résonance les nombreuses possibilités et compétences présentes sur le territoire. Se former, il connaît ! Il s'est lui-même lancé dans l'aventure de la reconversion et reprend ses études à 38 ans en retournant sur les bancs de la fac.

Avec votre expérience, comment faire évoluer notre ville ?

Notre ville possède indéniablement un fort potentiel et notre principal objectif est de porter un effort sur le long terme en faveur de la jeunesse de notre territoire. Les jeunes sont notre avenir et nous devons les préparer pour leur permettre de se projeter dans le futur et d'accomplir leurs projets professionnels. Nous avons les capacités de le faire. Nous devons nous servir de l'existant pour impulser une dynamique vertueuse afin d'intensifier l'accompagnement de notre jeunesse. Il manque encore la coordination entre tous les dispositifs pour être réellement efficaces. Nous allons développer des actions collectives qui doivent se compléter, s'imbriquer les unes dans les autres.

Quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Je souhaite apporter cette cohérence pour pouvoir mener des projets de plus grande ampleur en donnant à notre ville la dimension d'une cité apprenante. Nous avons déjà lancé en ce sens le Campus des Métiers de la Montagne auquel nous allons donner un lieu dédié pour qu'il soit géographiquement identifié au sein de l'espace urbain. La cité éducative albertvilloise, pour les enfants de 3 à 26 ans (et même plus), passe aussi par les conditions d'apprentissage pour être à la hauteur de nos ambitions. Nous avons planifié notre action en définissant un schéma directeur des écoles.

Dans cet objectif, nous avons amorcé cet énorme travail de réflexion du groupe scolaire du Val des Roses.

Quels sont vos projets pour y arriver ?

Nous avons choisi de renforcer nos accueils périscolaires et les généraliser dans toutes les écoles. Il s'agit d'une amorce sur le long terme d'accompagnement de la jeunesse, issue des quartiers prioritaires ou non, pour ne laisser personne le long de la route vers la vie professionnelle. En s'appuyant sur le Point Information Jeunesse (PIJ) et la Mission Locale Jeunes (MLJ), nous allons introduire la notion d'orientation dès le plus jeune âge pour que les enfants commencent à se projeter, à se questionner sur leur avenir. Il faut qu'ils aient, dès la primaire, un contact avec le monde du travail. Cette curiosité doit se poursuivre au collège et au lycée. Susciter l'intérêt, les confronter avec des professionnels, visiter des entreprises... sont autant de pistes que nous allons explorer pour leur ouvrir le champ des possibles !

Cité éducative albertvilloise : la coéducation, utiliser toutes les ressources du territoire

Albertville bénéficie de nombreux dispositifs pour la jeunesse. Il s'agit aujourd'hui de relier entre eux tous ces accompagnements pour permettre une action globale et efficace. L'accueil périscolaire, le projet d'environnement numérique de travail (ENT), les pôles d'excellence, les HPC (Harmonisation des pratiques culturelles), les colonies apprenantes, les classes CHAM, les classes sport-études, les médiateurs, le Centre Socioculturel, le PIJ, la MLJ, la Politique de la Ville, la vie associative (notamment le Sou des écoles publiques et la CSF), le monde de l'entreprise, les familles... doivent se coordonner pour devenir une alliance éducative bénéfique pour tous. Nos enfants doivent s'impliquer dans la ville. Ils doivent entrer dans les associations et à leur tour devenir bénévoles et acteurs de la transformation de la cité. C'est dans cette optique que la Ville souhaite rendre ses écoles plus attractives.



Accompagner après l'école

Chaque soir, les différents accueils périscolaires sont fréquentés par 200 à 300 enfants. Pour favoriser l'accompagnement de ses plus jeunes, la Ville d'Albertville renforce son service Périscolaire. Ce dernier compte désormais dans ses rangs un nouvel agent dédié à la mise en place et la coordination des activités périscolaires.

Après avoir mis en application une période-test au sein de l'école élémentaire Louis Pasteur lors de la dernière période de la précédente année scolaire, la Ville a engagé une large réflexion et un vaste travail de mise en relation des différentes forces en présence sur son territoire (Harmonisation des pratiques culturelles (HPC), pôle d'excellence, événements portés par la Ville, structures municipales...).

Ce nouveau dispositif a pour objectif de leur donner la possibilité de réussir leur scolarité mais aussi d'éveiller en eux la curiosité et l'intérêt nécessaires pour viser toujours haut. En collaboration avec de

nombreuses associations albertvilloises telles que Univ'Pop..., avec des directeurs d'école fortement investis, l'équipe municipale propose des activités de qualité encadrées par des référents des différentes associations. De nouvelles activités sont désormais mises en place dans le cadre de l'accueil périscolaire (de 16h30 à 18h) afin d'aider les enfants dans leurs devoirs scolaires. Sans se limiter à l'aide aux devoirs, les animateurs seront également présents pour leur faire découvrir des activités sportives et culturelles.

Cette démarche, ce contact entre le monde de la formation et le monde professionnel, ne peut rencontrer de réussite sans impliquer les familles dans ce processus. De nombreuses activités et temps d'échange seront

également organisés pour transmettre aux familles les outils et conseils leur permettant d'accompagner à leur tour les enfants dans le cadre de la sphère familiale.

Une nouvelle mesure qui contribuera au développement de l'attractivité de nos écoles.



Dérouler le plan pluriannuel d'investissement des écoles...

La Ville d'Albertville a priorisé la rénovation de ses écoles et a mené en ce sens un audit sur toutes ses écoles. L'objectif est de donner à chaque élève, quel que soit son quartier, l'opportunité d'évoluer dans un environnement propice à l'apprentissage. Des orientations ont déjà été entreprises avec notamment la volonté de végétaliser les cours des écoles à l'image de la réhabilitation de la cour de la maternelle Louis Pasteur.

Le chantier le plus important va être porté sur l'école du Val des Roses, puis à l'école Pargoud et celle du Champ de Mars. Toutefois, toutes les écoles bénéficieront de travaux de rénovation.

L'école Pargoud

L'école Pargoud est un bâtiment ancien, datant du 19^e siècle. Des travaux ont déjà été réalisés dans cette école avec la rénovation de plusieurs salles de classe et du plancher d'un de ses bâtiments en 2019.

Malgré les travaux d'entretien effectués, l'école nécessite une rénovation importante, notamment pour isoler le bâtiment.

Sur une surface globale de 1480 m², l'intervention aura pour but :

- la remise à niveau de la structure et de l'enveloppe du bâtiment,
- la rénovation des revêtements intérieurs pour améliorer le confort intérieur, en été comme en hiver,
- l'amélioration de la qualité de l'air intérieur avec une VMC (Ventilation mécanique contrôlée) double flux,
- l'isolation du bâtiment en respectant l'aspect architectural,
- la mise aux normes sécurité et accessibilité.

Les travaux débuteront en 2022, leur coût est estimé à 1 500 000 € TTC.

L'école maternelle du Champ de Mars

Cette école accueille une classe UEMA (unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme) et ces aménagements doivent contribuer à son maintien. Pour la maternelle, le programme de rénovation comprend :

- la création d'un préau,
- l'optimisation fonctionnelle des locaux

permettant le fonctionnement optimal de l'école, de l'UEMA, de la garderie et l'accueil d'intervenants extérieurs (professionnels médico-sociaux),

- un local de rangement des vélos,
- l'optimisation du stationnement,
- l'apport d'un point d'eau dans les classes,
- la mise aux normes PMR,
- l'isolation des bâtiments et toitures,
- le changement des fenêtres, des dispositifs d'occultation et l'amélioration du confort d'été,
- la mise en place d'un système de traitement de l'air (VMC double flux).

Des études de faisabilité vont être menées en 2022 pour un début des opérations en 2023. Le coût est estimé à 895 000 € TTC.



Un vent de renouveau sur le Groupe scolaire du Val des Roses



Cette école, accueillant 415 élèves (165 élèves en maternelle et 250 en élémentaire), est le plus grand groupe de Savoie au regard de ses effectifs, pour une superficie de 3010 m². Elle est au cœur de la vie du quartier du Val des Roses.

Ce bâtiment, construit fin des années 50, avec une extension réalisée en 1999 reliant les 2 bâtiments initiaux, nécessite aujourd'hui des travaux de grande ampleur.

En 2020, un état des lieux du bâtiment et une concertation avec les usagers ont été réalisés afin d'établir un programme optimal répondant à toutes les contraintes techniques et pédagogiques.

Ce diagnostic a identifié plusieurs aspects

pour engager le travail :

- un besoin de mise aux normes en termes d'accessibilité sur certains bâtiments,
- une meilleure isolation pour minimiser les déperditions d'énergies et améliorer le confort d'été,
- une extension de l'espace existant pour pouvoir accueillir les enfants,
- une augmentation de la surface de préaux.

L'étude du projet de rénovation globale de l'école est en cours comprenant un volet fonctionnel (usage) et un volet performantiel (efficacité énergétique). Des priorités d'intervention ont été établies pour retenir les travaux prioritaires réalisables sur la période 2021-2025.

Avec pour objectif de correspondre le plus fidèlement aux attentes de chacun, les travaux seront engagés pour :

- Atteindre le niveau de rénovation BBC (bâtiment basse consommation) sur les parties rénovées et le niveau E2 pour les parties neuves (Règlementation thermique de 2012) afin d'améliorer le confort des usagers en été comme en hiver,
- Utiliser des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables,
- Garantir la mise aux normes de sécurité (avec remise à niveau des installations électriques) et d'accessibilité, et gérer les nuisances sonores extérieures par



l'isolation des plafonds des préaux ; remplacer le système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie, utilisant la technologie LED,

- Améliorer l'intégration urbaine et la connexion avec le quartier environnant,
- Création d'une salle de classe et d'une salle de repos en maternelle ; création de points d'eau dans les salles de classe ; extension de l'école élémentaire pour loger la classe aujourd'hui installée dans le bungalow, création d'un espace de bibliothèque, une salle des maîtres, relogement de la salle de langue située dans le bâtiment de logements, création d'une salle polyvalente supplémentaire,
- Valoriser la cour (en maternelle avec la création d'un préau et une extension du préau de la cour élémentaire),
- Végétaliser les espaces extérieurs avec intégration d'un composteur collectif et récupérateur d'eaux pluviales. Des panneaux photovoltaïques pourront aussi être installés sur les toitures.



La classe de Cécile Coffinier a remporté le concours Plumes en herbe en 2021



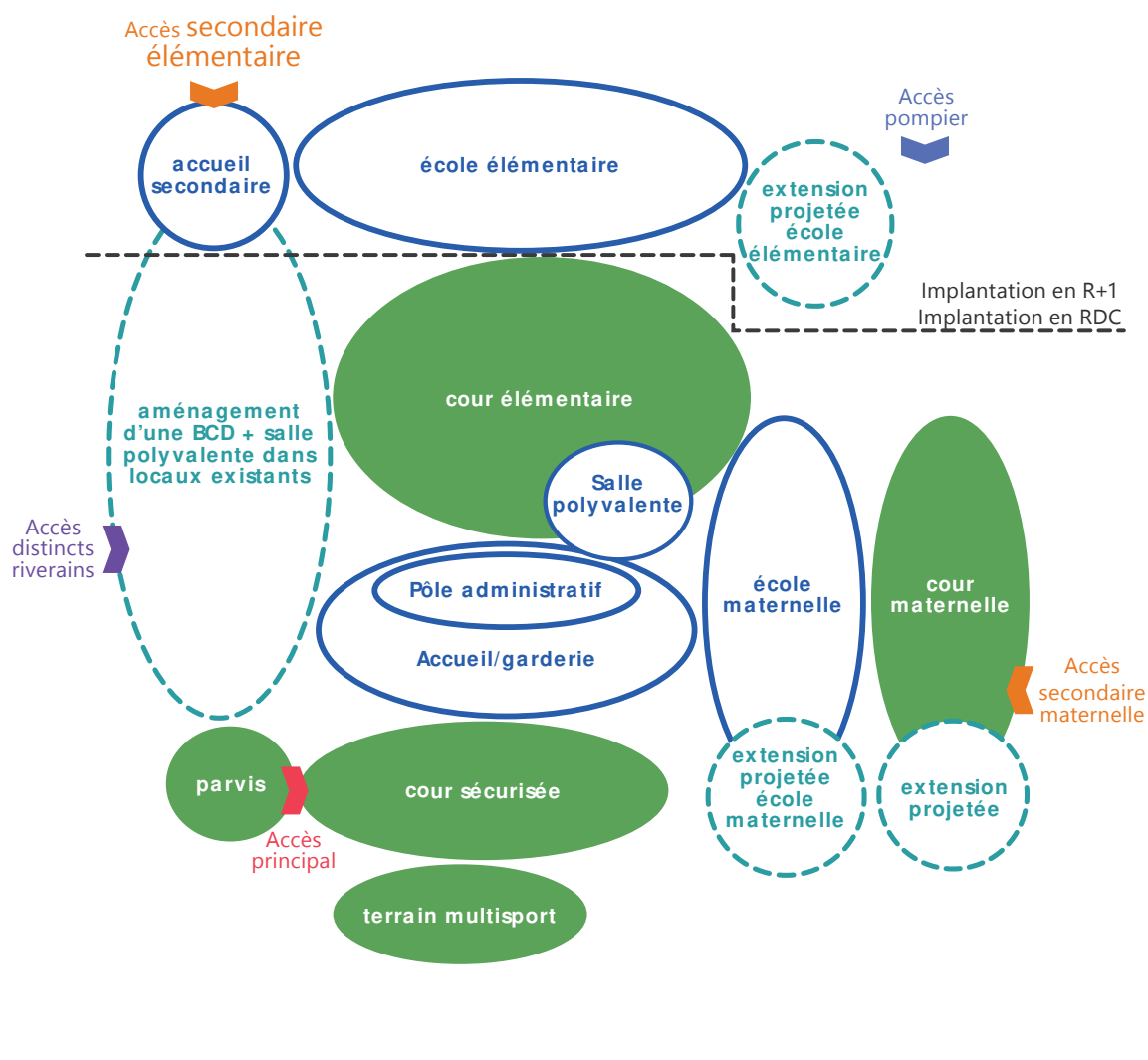
OSER) désignée mandataire de la maîtrise d'ouvrage. Cette amélioration pourra permettre de réduire d'au moins 40 % la consommation réelle en énergie finale du groupe scolaire, extensions comprises. Les températures intérieures, en fonction de l'utilisation des pièces avec analyse des remontées GTC (Gestion Technique Centralisée), seront optimisées en hiver comme en été, sans déploiement de la climatisation. Une attention particulière sera portée sur le renouvellement de l'air (ventilation) avec un niveau de bruit maîtrisé et la concentration en CO₂ sera inférieure à 1000 ppm en horaire d'occupation.

Pour répondre aux enjeux liés à l'énergie, les travaux seront réalisés dans le cadre d'un marché global de performance énergétique (conception, réalisation, exploitation, maintenance et engagement sur les performances énergétiques) en collaboration avec la Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique OSER (SPL

La phase de transformation du bâti comprendra une extension possible de certains bâtiments conservant la vue sur le massif des Bauges. La démolition de l'ancien bloc de logements

semble nécessaire pour offrir la possibilité de mener à bien tous les aménagements envisagés comme le suggère le schéma ci-dessous.

Les travaux devraient débuter dès l'été 2023 avec une date de livraison estimée à la fin d'année 2024. Le coût de cette rénovation s'élèvera à près de 8 250 000 € TTC.



Samedi 11 septembre

Belle affluence pour la 20^e édition du Forum des associations d'Albertville.

**Samedi 11 septembre**

Le SNU à la rencontre des jeunes à Albertville.

Jeudi 16 septembre

Le Campus des Métiers de la Montagne/ SISHA a mobilisé autour de la sécurité en haute altitude.

**Dimanche 12 septembre**

Ambiance bucolique dans le jardin de la Tour Sarrasine lors des Artisanales de Conflans.

Samedi 18 septembre

Les jeunes de l'Union Olympique Albertville (UOA) hyper mobilisés pour la World Clean up Day.

**Samedi 18 septembre**

La Ville d'Albertville se lie à l'UNICEF en devenant Ville Amie des Enfants.

Samedi 18 septembre

Inauguration du nouveau complexe multisports accueillant le club de pétanque, le club de tennis et l'école de cirque d'Albertville.

**Mardi 28 septembre**

Le Centre Socioculturel et ses bénévoles annoncent leur programme pour l'année.

**Mardi 28 septembre**

La réunion publique sur le Plan de circulation a pleinement mobilisé les Albertvillois venus échanger avec les élus sur les différents projets proposés.

**Mercredi 29 septembre**

Les premiers usagers empruntent la rue Alioune Fall.

Samedi 2 octobre

La Foire d'automne a rencontré un beau succès. Une journée riche en temps forts avec la vente des plantes du Festival des Jardins Alpestres, le concours de peinture organisé par la Palette albertvilloise, le lancement de l'EMSA et la mobilisation pour Octobre Rose.

**Samedi 2 octobre**

La cuisine centrale d'Albertville, les élus d'Albertville et d'Arlysière, signent une convention avec les producteurs hyper locaux.

Engagez-vous grâce au SNU !



Le service national universel (SNU) se densifie et se formalise. Ce dispositif permet à tous les jeunes (filles et garçons) de s'engager et de rejoindre un mouvement citoyen et collectif. Cette démarche nationale est, pour les deux prochaines années, un engagement volontaire qui deviendra obligatoire à l'horizon 2023/2024.

Environ 50 000

E - FORUM DE LA SAISONNALITÉ

Le Pôle Emploi d'Albertville, de Moûtiers et la Mission Locale Jeunes organisent le Forum de la Saisonnalité pour répondre aux besoins massifs de recrutement de notre territoire pour la saison d'hiver.

Complètement dématérialisée, cette organisation facilite la mise en relation des entreprises et des candidats, garantit leur satisfaction tout en limitant les impacts sanitaires et écologiques mais aussi financiers liés au déplacement.

Il est encore temps de proposer votre CV aux entreprises locales !

www.salononline.pole-emploi.fr



jeunes en 2022 sont attendus au vu des 29 000 volontaires inscrits et des 18 000 formés en 2021.

Principale cible du SNU, les jeunes âgés de 15-17 ans ont, dès maintenant, l'opportunité de s'inscrire dans ce processus "gagnant/gagnant". Le déroulement du SNU se décompose en 2 temps obligatoires :

- La phase d'intérêt général (séjour de cohésion)

Les jeunes partent en séjour de cohésion de 12 jours en dehors de leur département où ils sont encadrés, équipés et mis en situation pour découvrir la vie en collectivité. Cette étape a pour objectif de développer la culture de l'engagement et le sens de l'intérêt général mais aussi renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. Le séjour a lieu chaque année, de fin juin à début juillet.

- La mission d'intérêt général (MIG)

Les jeunes s'engagent sur l'une des 9 thématiques (défense et mémoire, sécurité, solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté) pour 84 heures, minimum, en continu ou discontinu, dans l'année suivant le séjour de cohésion. Il s'agit ici de renforcer le suivi et l'accompagnement des jeunes et de valoriser leur engagement au sein d'une association, un corps en uniforme ou une collectivité territoriale. Sans jamais se

substituer à un emploi, le jeune est encadré afin d'accomplir sa mission formalisée symboliquement par la signature d'une convention.

À la fin du contrat, les jeunes se voient remettre un certificat et pendant toute cette phase de transition, l'inscription au code de la route leur est offerte ainsi que les tests du code pendant un an.

Ce dispositif se poursuit ensuite par le service civique concernant les 18/25 ans. Cet engagement pour le service civique reste totalement optionnel et en aucun cas obligatoire pour valider le SNU.

Rappel

Chaque jeune doit se faire recenser en mairie obligatoirement dès son 16^e anniversaire. Ce recensement est le point de départ initial du SNU, effectuez-le dès que possible.

Intéressé ?

Rendez-vous sur le site : www.snu.gouv.fr



Ils arrivent... les chocolats de Noël

Comme chaque année, Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, et le conseil municipal ont le plaisir de remettre aux aînés (Albertvillois âgés de 71 ans et plus) la traditionnelle boîte de chocolats de Noël.

Les élus viennent à votre rencontre du 22 novembre au 10 décembre, pour vous remettre cette attention de fin d'année.

En cas d'absence lors de cette tournée, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres avec les indications pour vous permettre de la récupérer ultérieurement.

Une permanence est assurée à la Maison des associations du lundi 13 au samedi 18 décembre.

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h - le samedi 18 décembre : de 9h30 à 12h

Vous souhaitez vous assurer d'être sur la liste ?

N'hésitez pas à contacter le 04 79 10 43 24 lors de cette permanence afin de vérifier votre éligibilité.



Plan d'Accueil et d'Hébergement (PAH)

Comme chaque hiver, la Ville d'Albertville met en place son plan d'accueil et d'hébergement à destination des vacanciers bloqués sur les routes d'accès aux stations par de grosses difficultés de circulation.

Ce plan d'accueil et d'hébergement, inscrit au plan communal de sauvegarde (PCS) des populations, permet d'organiser en quelques heures, un service d'accueil d'urgence des automobilistes et de leur proposer un hébergement d'urgence temporaire dans des salles, établissements publics ou chez des particuliers qui se sont faits préalablement recenser pour les accueillir.

Si vous êtes prêts à accueillir des personnes à votre domicile, inscrivez-vous au PAH en téléchargeant le formulaire d'inscription sur

le site internet de la Ville :

<https://www.albertville.fr/10-environnement-et-developpement-durable/prevention-et-gestion-des-risques/>

Vous pouvez retirer un exemplaire papier :

- à l'Hôtel de Ville ou
- à l'Espace administratif et social, rue Pasteur

Retournez-le à :
Mairie d'Albertville,
12 cours de l'Hôtel de Ville
73207 Albertville cedex
ou à risques@albertville.fr

Plus d'infos : 04 79 10 43 23



MON PROJET POUR LA CAMPAGNE

MSA Alpes du Nord organise un concours départemental et national et appelle les jeunes à présenter leur projet sur la thématique "Mieux vivre en milieu rural". La jeune génération a souvent de belles idées en tête, elle est particulièrement attentive à l'environnement qui l'entoure et à sa préservation.

Vous êtes un petit groupe de jeunes motivés, issus ou non de la ruralité ? Présentez votre projet et obtenez une bourse allant jusqu'à 5 000 € pour le réaliser !

Dépêchez-vous, vous avez jusqu'au 21 novembre pour candidater.

Plus d'infos :

www.msa.fr ou 06 88 34 37 44

ATEO à votre écoute

ATEO 73 est un service d'accueil téléphonique, d'écoute et d'orientation sur la santé mentale géré par une équipe d'infirmiers du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Savoie. Plateforme commune à l'ensemble du territoire, elle a pour objectif de faciliter l'accès aux soins aux aidants, professionnels de la santé ou du médicosocial, ou toute personne rencontrant des difficultés d'ordre psychique.

Appelez le 04 79 60 31 00
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Prévenir plutôt que guérir !

La prochaine Pause Risques aura lieu le mercredi 1^{er} décembre 2021 sur la thématique : mouvements de terrain. Pendant une heure, un expert vous permettra de mieux comprendre et appréhender ce risque pour acquérir les bons réflexes et agir en conséquence.

Ne la manquez pas pour poser vos questions. Rendez-vous au pied de la montée St Sébastien (vers Conflans).

Si vous n'avez pas pu assister aux rendez-vous précédents, retrouvez la vidéo "Reconnaître les sirènes et signaux d'alerte" et celle sur le "Risque inondation" sur la chaîne Youtube de la Ville.

- Ville d'Albertville

PAUSES RISQUES

LE 1^{er} MERCREDI DE CHAQUE TRIMESTRE
À MIDI
DANS LE CADRE DU LABEL VILLE SÈVE ET PAYSANNE

- LES SIRÈNES ET SIGNAUX D'ALERTE
3 MARS 2021
Confluence Vire des Pianos
- RISQUE INONDATION
2 JUIN 2021
Confluence Arly Isère
- RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES
1^{er} SEPTEMBRE 2021
Gare d'Albertville
- RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN
1^{er} DÉCEMBRE 2021
Gare d'Albertville
- RISQUE MÉTÉO
2 MARS 2022

www.albertville.fr



Faire un beau futur pour Albertville

Frédéric Burnier Framboret, Bérénice Lacombe, Jean-François Brugnion, Christelle Seveassand, Hervé Bernaille, Karine Martinato, Jean-Pierre Jarre, Jacqueline Roux, Michel Batailler, Pascale Masoero, Alain Mocellin, Yves Breche, Josiane Curt, Lysiane Chatel, Pascale Voutier Repellin, Muriel Théate, Jean-Marc Rolland, Pierre Carret, Jean-François Durand, Valérie Gourlin-Robert, Morgan Chevassu, Fatiha Brikoui Amal, Cindy Abondance, Davy Coureau, Samuel Massebeuf, Louis Bosc

La période que nous venons de vivre, avec ses multiples confinements et restrictions, aura durement éprouvé le moral de la population dans son ensemble.

Aujourd'hui, alors qu'une issue favorable semble proche sur le front de la propagation de l'épidémie, nous devons plus que jamais faire œuvre de bienveillance et de fraternité.

Au quotidien, nous sommes témoins de plus en plus de violences ou d'agressions verbales voire physiques, tant sur les réseaux sociaux que dans les interactions physiques entre les personnes. Alors que le nombre d'actes de délinquance a fortement chuté à Albertville depuis 2014, nous devons au niveau national, comme au niveau local, faire face depuis le

début de cette crise sanitaire à une explosion des violences intra-familiales.

Cela doit nous alerter, et nous faire réfléchir.

Avec la promesse de jours meilleurs, agissons pour que nous puissions ensemble, à notre niveau de simple citoyen, prendre soin des plus fragilisés d'entre nous, et retrouvons des relations positives, optimistes et apaisées.

Soyez assurés que toute notre équipe reste mobilisée pour continuer à travailler pour un beau futur rempli d'espérance.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous croiser prochainement dans les rues et quartiers d'Albertville.

Albertville autrement

Laurent Graziano, Claudie Ternoy-Léger, Philippe Perrier, Dominique Ruaz, Stéphane Jay, Julien Yoccoz

La dette au pied du sapin

À l'approche des fêtes une certitude le « beau futur » promis par la majorité en 2020 ne se fera pas à crédit. En effet, la Chambre régionale des comptes met en garde le Maire comme nous n'avons cessé de le faire depuis 2017. Le voici placé devant la réalité des finances de la ville et ses responsabilités.

Dépenser annuellement 8,7 millions d'euros entre 2017 et 2020 quand nos finances autorisaient un effort de 5,5 millions d'euros n'était pas raisonnable. Faute de ressources et de vision stratégique, la majorité est alors entrée dans une spirale d'endettement mettant en péril la capacité de développement de la Ville.

La dette par habitant étant passée de 988€ en 2017 à 1457€

en 2020, le rapport de la Chambre régionale des comptes signale logiquement que notre capacité de désendettement flirte désormais avec le seuil d'alerte. Dans le même temps, il invalide la forte réduction du personnel d'encadrement pour réaliser des économies. Cette décision politique à contre courant des besoins s'est soldée par des difficultés à suivre les travaux et programmer les dépenses.

Notre Ville mérite une gestion et des projets durables. Aller dans le sens de l'histoire, ce n'est pas gaspiller 3,7 millions d'euros pour artificialiser le parc du Sauvay ! C'est au contraire améliorer le quotidien des habitants en les associant aux décisions, accélérer la transition écologique et développer les solidarités.

Nous souhaitons à toutes et tous une fin d'année agréable

Ravivons la flamme

Esman Ergül

Texte non parvenu dans les délais

Respectons le code de l'urbanisme

Qu'il s'agisse de la pose de volets roulants, la modification d'une clôture, l'installation d'un abri de jardin... la majorité des travaux extérieurs nécessite une autorisation d'urbanisme au préalable.

Il en est de même lors de l'ouverture d'un commerce : l'aménagement intérieur des établissements recevant du public et la pose d'enseignes sont soumis à autorisation au titre du code de la construction et de l'habitation et du code de l'environnement.

Si vous engagez des travaux ou utilisations du sol exécutés en méconnaissance des règles d'urbanisme vous risquez de commettre une infraction pénale (contraventionnelle ou délictuelle).

La Ville d'Albertville comptabilise actuellement 108 dossiers d'infractions en cours et constate leur forte augmentation depuis 2017. En conséquence, elle va mettre en place de nouvelles procédures contentieuses pour chaque catégorie de travaux.

Dans tous les cas, la Ville a pour obligation de faire dresser un procès-verbal d'infraction, dès qu'elle a connaissance d'une plainte ou constate une infraction sur son territoire. Cette sanction a pour unique but de lutter contre les constructions illégales.

Infractions au titre du code de l'urbanisme

Les contrevenants doivent régulariser leur situation en déposant une autorisation ou effectuer la remise en état, dans un délai d'un mois pour les travaux relevant d'une Déclaration Préalable et entre 6 mois et 1 an (maximum) pour les travaux relevant d'un Permis de Construire, d'un Permis de Démolir ou d'un Permis d'Aménager. La commission communale "Contentieux" délibérera sur les dossiers et fixera les délais de mise en

conformité.

Une astreinte administrative peut être instaurée en plus de ces mises en demeure. Les tarifs de l'astreinte administrative sont fixés (sans pouvoir toutefois excéder un plafond de 25 000 €) à :

- ...➤ 500 € par jour de retard pour les Permis de Construire et Permis d'Aménager,
- ...➤ 100 € par jour de retard pour les travaux relevant d'une Déclaration préalable.

Cette astreinte court jusqu'à ce que le contrevenant ait justifié de l'exécution de son obligation sur la parcelle en cause.

Infractions au titre du code de la construction et de l'habitation

L'exploitant d'un local commercial reçoit une mise en demeure de réaliser les travaux ou de déposer les autorisations nécessaires. Après avis des sous-commissions départementales d'accessibilité et de sécurité, le maire a la possibilité de prononcer une fermeture administrative si l'établissement présente un risque incendie. Une astreinte peut également être prononcée par arrêté (500 €/jour de retard).

Infractions au titre du code de l'environnement

Le maire informe l'exploitant qu'il envisage de le mettre en demeure de supprimer ou mettre en conformité les enseignes avec la réglementation. Si le contrevenant n'a pas obtempéré à la mise en demeure, il est redevable d'une astreinte d'un montant de 213 € par jour et par dispositif en infraction.

Pour plus d'information, contactez le service Urbanisme au 04 79 10 44 20 ou urbanisme@albertville.fr

Nouveaux élus

Lors du conseil municipal du 28 juin 2021, deux nouveaux conseillers ont été accueillis parmi les membres du conseil.



Valérie GOURLIN-ROBERT, conseillère municipale, remplace Corine Mermier-Couteau.



Pierre CARRET, conseiller municipal, prend la suite de Fabien Deville.

Nous leur souhaitons la bienvenue et leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Pneus neige : Êtes-vous équipés ?

Cette année, dès le 1^{er} novembre 2021, les pneus hiver ou les chaînes sont désormais obligatoires dans les zones montagneuses, soit 48 départements dont la Savoie. Cette mesure, annoncée en 2020 dans la loi Montagne, a été prise pour garantir une meilleure sécurité des usagers et fluidifier le trafic. Cette obligation s'étend sur toute la saison hivernale, jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Tous les véhicules légers et utilitaires, les

camping-cars, les poids-lourds et les autocars ou autobus sont soumis à cette nouvelle obligation. À l'heure actuelle, les pneus quatre saisons sont encore tolérés.

De nouveaux panneaux indiqueront les zones où les pneus hiver/chaînes seront obligatoires.

Les conducteurs ne respectant pas cette nouvelle norme s'exposeront à une amende de 4^e classe, soit 135 €, ainsi qu'à une immobilisation possible de leur véhicule.



Albertville Ville Amie des Enfants



Le 18 septembre dernier, la Ville d'Albertville a scellé son partenariat avec l'UNICEF France en signant la convention

comportant le plan d'action 2020-2026 et la feuille de route pour le titre Ville Amie des Enfants.

Les acteurs du secteur de l'Enfance jeunesse sont très enthousiastes à l'idée de pouvoir proposer de nouvelles actions en faveur du bien-être de l'enfant et contre l'exclusion ou toute forme de discrimination, et de bénéficier de temps de formation autour des droits de l'enfant. C'est une vraie plus-value dans leur parcours professionnel et à plus grande échelle, un tremplin pour la collectivité d'adhérer à ce réseau.

L'obtention du titre Ville Amie des Enfants va permettre de structurer et donner du sens au travail des équipes (les animateurs des services Enfance, Jeunesse et Périscolaire, mais également le concours des agents de la Vie scolaire et du Centre Socioculturel) dans l'intérêt de l'enfant ou du jeune.

Les enfants âgés de 3 à 18 ans bénéficieront d'actions autour des thématiques suivantes :

- Égalité filles/garçons,
- La nutrition,
- Proposer un parcours éducatif cohérent,

- La Consultation nationale des 6-18 ans,
- La solidarité.

Parmi les actions à venir, la Ville travaille sur un projet de forum autour des questions de santé et la mise en place de petits-déjeuners équilibrés dans les écoles. Par ailleurs, un parcours artistique et culturel est en cours de réalisation dans le cadre des accueils de loisirs enfance-jeunesse avec de nombreux partenariats sur le territoire.

Pour compléter ces différentes orientations, le Centre Socioculturel propose l'accompagnement à la scolarité et la Ville développe sa volonté de mise en place d'un territoire apprenant, affichant fortement l'engagement de la Ville d'Albertville à proposer des activités de qualité pour tous.

Le partenariat qui se construit laisse aussi présager l'arrivée de nouvelles ambitions. C'est notamment le cas sur le court terme avec la création, depuis le 9 février 2021, d'une antenne Albertville-Beaufortain-Tarentaise, portée par notre interlocuteur local. La proximité facilitera la mise en place d'animations et manifestations communes.

En 2022, les enfants et jeunes de 6 à 18 ans, seront invités à participer à la consultation nationale orchestrée par UNICEF.

Les résultats constitueront un outil précieux pour connaître le sentiment des jeunes concernant leurs droits et les domaines qui les concernent.



Vous souhaitez vous impliquer dans les actions à venir comme par exemple dans le cadre de la Journée internationale du droit des enfants le 20 novembre prochain ou toute autre action collective en faveur des enfants ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles de l'UNICEF !

Contactez

Jean-Marc Chichillanne,
Responsable Antenne Albertville-Beaufortain-Tarentaise

au 06 03 36 57 70 ou par mail,
unicef73@unicef.fr



L'école du Val des Roses se raconte...

Entre les années 1940 et la fin des années 1950, Albertville voit sa population quasiment doubler. Pour loger ses nouveaux habitants, elle s'étire vers le sud, sur le territoire agricole de la Plaine d'Albertville, qui comprend les actuels quartiers du Champ de Mars, de La Contamine et du Val des Roses. Dès 1949, elle se dote d'une école primaire, l'actuelle école Louis Pasteur, qui très vite ne suffit plus à accueillir tous les élèves du secteur.

1956 : un projet classé d'extrême urgence

Le 28 mai 1956, le Conseil municipal confie l'étude du groupe scolaire qu'il projette pour le quartier Sainte-Thérèse aux architectes Jo Maire et Henry Jacques Le Même. Ce dernier est un architecte de renom, surtout connu pour ses chalets du skieur, mais qui exprime son talent dans des domaines variés : habitat, équipements culturels et sportifs, édifices religieux, établissements scolaires... Les architectes doivent faire en sorte que la nouvelle école puisse entrer en service à la rentrée 1957. En effet, le projet est classé d'extrême urgence par la session du Conseil général de novembre 1956.

Une école "évolutive"...

Le programme du futur groupe scolaire, fixé par l'Inspecteur d'Académie, comprend non seulement un groupe scolaire de 6 classes et 3 logements pour les enseignants,

mais également une éventuelle extension de 6 à 32 classes supplémentaires ! Un réel casse-tête, qui impose la réalisation de fondations imposantes pour supporter les étages futurs, l'aménagement de toitures provisoires permettant l'adjonction de niveaux supplémentaires, la création d'une chaufferie d'une capacité supérieure à ce qu'aurait nécessité une petite école de 6 classes. Les architectes proposent donc quatre bâtiments séparés, disposés de manière à permettre par la suite des extensions latérales, en même temps que les surélévations.

1959 : enfin l'ouverture

Le groupe scolaire n'est pas achevé comme espéré pour la rentrée 1957, loin de là. En février 1958 seulement, étant donnée "l'urgence des travaux", le Préfet autorise la Ville à lancer les adjudications. Les travaux se chiffrent à plus de 45 millions de francs, soit près de 83 millions d'euros, et sont subventionnés à 85 %. Des mesures provisoires doivent être prises pour que la rentrée 1958 puisse s'effectuer en attendant l'achèvement des classes. C'est ainsi que le curé de la paroisse Sainte-Thérèse propose



de prêter sa salle de catéchisme. À la veille de la réception des travaux, le 13 juillet 1959, un ouragan arrache la couverture de l'école de filles.

1960 : l'école est déjà trop petite

Dès la rentrée de 1960, une classe supplémentaire est ouverte dans l'école. Puis, en octobre 1964, la densification rapide du quartier impose déjà de lancer un avant-projet d'extension. Car, avec 14 pavillons familiaux en cours d'achèvement, 25 logements HLM à la Val d'Isère, 40 logements HLM avenue Jean Moulin, 32 logements en copropriété avenue Jean Moulin et 42 autres avenue Jean Jaurès, c'est un effectif de 120 élèves supplémentaires qui va bientôt s'entasser sur les bancs de ce "petit" groupe scolaire, devenu depuis la plus grande école publique de Savoie.



Vue de 1977

Vincent DEDIENNE vous attend !



Le Dôme Théâtre et la Ville d'Albertville initient une collaboration inédite en proposant la programmation d'un spectacle en coréalisation. L'objectif est de faire venir chaque année, à Albertville, un spectacle grand public et de qualité, à un tarif abordable, en mutualisant les moyens.

Pour cette première, le public est invité à découvrir le nouveau spectacle du comédien et humoriste touche-à-tout Vincent Dediennie, *Un soir de gala*.

Dans cette nouvelle performance, Vincent Dediennie revient au seul en scène. Il démontre à nouveau toute l'amplitude de son langage scénique, affirmant son goût pour l'incarnation, pour les mots fantasques, les situations inattendues et les corps dansants. Il choisit l'humour comme fil rouge, croque à traits

fins et précis le portrait drôle et sensible de personnages plutôt abîmés habituellement laissés dans l'ombre, des losers ou des chagrinés, que le rire venge magnifiquement. Des jeunes, des vieux, des gentils comme-tout, des cinglés, des optimistes et des foutus, des héros et des ordures... des gens ! Tous différents et tous réunis pour *Un soir de gala*.

Auteurs : Vincent Dediennie, Juliette Chaigneau, Mélanie Le Moine, Anaïs Harté.

Mise en scène : Juliette Chaigneau

Mardi 14 décembre 2021 – 20h
au Dôme Théâtre (durée : 1h30)

Tarifs : 35 € / 29 € (carte Dôme Théâtre)

Billetterie en ligne sur www.dometheatre.com

La mémoire s'enrichit

Le monument aux Morts de la Place du 11 Novembre 1918 va être orné d'une nouvelle plaque portant le nom de 88 Poilus albertvillois morts pour la France en 1914-



1918 qui ne figuraient pas sur le monument.

Pendant l'année scolaire 2020-2021, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de la Plaine de Conflans ont bénéficié d'un parcours pédagogique sur la Guerre de 14-18 assuré par le service Ville d'art et d'histoire. Dans ce cadre, ils ont pu se rendre, en juin dernier, au sein de l'atelier Paccard à Sevrier pour assister à la coulée de la plaque orchestrée par le maître fondeur.

Cette plaque sera inaugurée lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2021 lors de laquelle les élèves



de l'école de la Plaine de Conflans liront les noms.

Bleuet de France

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre, une vente du Bleuet de France est organisée par les établissements scolaires participant à ces cérémonies. La collecte sera intégralement reversée à l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) en faveur des anciens combattants et victimes de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme. Ce bleuet, fleur du souvenir, incarne les valeurs de respect, de paix et de tolérance.

Demandez-le lors des cérémonies du 11 novembre.



Festival des Jardins alpestres

Le prix du public a été remis à Uralab pour son "Jardin des vertus" dans la catégorie "Jardin professionnel" et au Lycée Costa de Beauregard - Le Bocage pour la catégorie "Jardin école".

Félicitations à eux et à l'année prochaine pour une nouvelle édition sur le thème "L'étonnant jardin des jeux" en mai 2022 !



NEIGE & GLACE

Il revient avec l'hiver...

Le festival Neige & Glace vous donne rendez-vous du 23 au 28 novembre 2021 avec de nombreuses animations.

Mardi 23 novembre

Soirée défilé de mode sur la Place de l'Europe (ou Place Grenette en cas de pluie). Découvrez des tenues tendances pour la saison d'hiver et les créations des élèves du Lycée professionnel le Grand Arc de la section Métiers de la mode.

Jeudi 25 novembre

Soirée Rancho : Ne ratez pas la projection au Dôme Cinéma.

Samedi 27 et dimanche 28 novembre

La Ville d'Albertville déroule le tapis rouge aux sports d'hiver. Venez tester toutes les animations organisées pour un week-end givré !

AGENDA

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Du mercredi au dimanche
(hors vacances scolaires)

10h à 12h30 - 14h à 18h

Tarifs : 4 €, 2 €, Gratuit - 18 ans

Fermeture annuelle

du 15 novembre au

15 décembre inclus

**Objet du trimestre (jusqu'au
30 décembre)**

Le mortier à sel

Visible avec le droit d'entrée

Renseignements au 04 79 37 86 86



Novembre



Mardi 2 novembre
12h15

Pause patrimoine

Les écoles de Conflans

2€/personne

Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv parking Clos des Capucins,

montée Adolphe Hugues

14h30

Atelier poterie

"Les doigts a(r)giles"

Pour les 6-8 ans

Découvrez ce savoir-faire et réalisez vos propres créations en mosaïque.

Durée 2h

4€/enfant

Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv Musée d'art et d'histoire

Samedi 6 novembre
9h à 19h

Samedi piéton-Shop'in Albé

Exposants, vente de pop-corn,

animations

Rue de la République

Dimanche 7 novembre
10h à 11h30

École Municipale des Sports pour Adultes (EMSA)

Tai chi – dégustation de thé et

pain d'épices

Gratuit

Salle René Cassin

Dimanche 7 novembre
10h à 12h30 et 14h à 18h

Entrée gratuite pour tous au

musée

Musée d'art et d'histoire Conflans

Jeudi 11 novembre
à partir de 10h

Cérémonies de commémoration

Monument de St-Sigismond

Cimetière d'Albertville (carré
militaire)

Monument aux Morts près de
l'Hôtel de Ville

**Jeudi 11 et vendredi 12
novembre - 19h**

À l'Ombre de nos vies

Spectacle vivant

Compagnie I wanna be, en
collaboration avec les Ouvriers de
l'image

Entrée gratuite

Théâtre de Maistre

Mardi 16 novembre - 10h

Thé-Musée

Atelier poterie**"Les doigts a(r)giles"**

Pour les plus de 65 ans

Durée 2h

4€/personne

Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv Musée d'art et d'histoire

Jeudi 18 novembre - 18h30**Conférence du Jeudi***"Les noms de rues disent la ville"*

par Jean-Claude Bouvier, professeur émérite de langue et culture d'Oc à l'université de Provence

Durée 1h30

5€ / 2,50€ (+ de 65 ans, bénéficiaire du RSA, chômeurs, groupe de plus de 12 personnes) / Gratuit - 18 ans, étudiants -26 ans

Rdv Dôme Cinéma

Du 19 au 21 novembre**Vendredi 20h - Samedi 20h -****Dimanche 16h****Envies de scènes - Théâtre amateur**

Tarifs : 8€ plein / 6€ réduit (-18 ans, FNCTA, demandeurs d'emploi)

Théâtre de Maistre

Samedi 20 novembre**Journée internationale des droits de l'enfant****Inauguration rue Alioune Fall****9h30** : présentation en images Bugeaud et Albertville**10h15** : Table ronde*"Faut-il débaptiser les rues et déboulonner les statues ?"*

Gratuit - Inscrit. au 04 79 37 86 85

11h30 : Inauguration officielle

Rdv à l'entrée du stade olympique, avenue de Winnenden

**Samedi 20 novembre****20h****"Versus tour"**

Concert de Vitaa et Slimane

39 € à 59 €

Halle olympique

Lundi 22 novembre**15h30 - 19h30****Don du sang**

Salle René Cassin

Du mardi 23 au dimanche 28 novembre**Neige & Glace**

Soirées, animations et conférences autour des sports d'hiver

Mardi 23 novembre

Soirée mode place de l'Europe (repli place Grenette si pluie)

Jeudi 25 novembre

Soirée Rancho

Dôme cinéma

Samedi 27 et dimanche 28 nov.

Village Neige & Glace

Centre-ville

Jeudi 25 novembre - 18h30**Conférence du Jeudi**

Les écoles d'Albertville jusqu'à la Première Guerre mondiale

par Pascale Dubois, guide-conférencière

Durée : 1h30

5€ / 2,50€ (+ de 65 ans, bénéficiaire du RSA, chômeurs, groupe de plus de 12 personnes) / Gratuit - 18 ans, étudiants -26 ans

Rdv Dôme Cinéma

**Du 27 novembre au 24 décembre****10h à 19h****L'Échoppe des artisans**

Artisans locaux : bijoux, vêtements, savons, déco bois et métal, sacs en cuir et poterie...

Entrée libre

88bis rue de la République

**Mercredi 1^{er} décembre - 12h15****Pause Risques***"Risque mouvement de terrain"*

Falaises Montée St Sébastien

Jeudi 2 décembre**Thé Livres**

Dôme Médiathèque Albertville

Samedi 4 décembre - 9h à 19h**Samedi piéton-Shop'in Albé**

Exposants, vente de pop-corn, animations

Rue de la République

4 décembre au 2 janvier 2022**Parc d'hiver**

Esplanade de l'Hôtel de Ville

4 au 24 décembre

10h30 à 19h (lundi au vendredi et dimanche), 10h30 à 20h (samedi)

Village de Noël

Square Soutiras

Samedi 4 décembre - 9h à 19h**Samedi piéton-Shop'in Albé**

Exposants, vente de pop-corn, animations

Rue de la République

Mardi 7 décembre - 12h15**Pause patrimoine**

Nouveaux noms sur le monument aux Morts

2€/personne

Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv devant l'Hôtel de Ville

Jeudi 9 décembre - 18h30**Conférence du Jeudi**

Le plafond peint du château de Manuel de Locatel

par Emmanuelle Roch, guide-conférencière

Durée : 1h30

5€ / 2,50€ (+ de 65 ans, bénéficiaire du RSA, chômeurs, groupe de plus de 12 personnes) / Gratuit

- 18 ans, étudiants -26 ans

Rdv Dôme Cinéma

Dimanche 12 décembre**10h à 11h30****EMSA**

Body contact avec le club de Boxe Française

Gratuit

Gymnase municipal, rue des Fleurs

Mardi 14 décembre**7h30 à 11h****Don du sang**

Salle René Cassin

Mardi 14 décembre - 20h**"Un soir de Gala"**

Vincent Dedienne

35 € / 29 € (carte Dôme Théâtre)

Dôme Théâtre

**Du 18 décembre au 2 janvier****Kids parc**

Jeux en indoor

Halle olympique

Mardi 21 décembre - 14h30**Atelier d'initiation à la dorure****"La dorure : vous allez a(dorer) !"**

Pour les 8-12 ans

Durée : 2h

4€/enfant

Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv Musée d'art et d'histoire



Retrouvez toutes les animations
du Centre Socioculturel sur
le site internet de la Ville
www.albertville.fr





le programme

①

VILLAGE DE NOËL

DU 4 AU 24 DÉCEMBRE
SQUARE SOUTIRAS

Une vingtaine chalets de produits locaux pour vos emplettes de Noël : escargots, foie gras, petite restauration, bijoux, accessoires en coton bio, peau de mouton, cosmétique au lait d'ânesse...

horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi + dimanche :
de 10h30 à 19h
vendredi : de 10h30 à 20h
samedi : de 10h30 à 21h
le 24 décembre : de 10h30 à 19h

animation « Le coin des enfants »
les mercredis après-midi

animation « La table en musique »
les samedis soir de 18h30 à 21h

④

L'ÉCHOPPE DES ARTISANS

DU 27 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE
88 BIS RUE DE LA RÉPUBLIQUE

expo vente d'artisanat :
poteries, bois, savons,
bijoux, déco, tissus...

horaires d'ouverture :
de 10h à 19h

entrée libre

②

FESTIVITÉS DE NOËL

4 DÉCEMBRE
CENTRE - VILLE

Lancement des illuminations
place Commandant Bulle
17h30

Marché de Noël
place Commandant Bulle
de 10h30 à 21h
30 stands de produits artisanaux
sur le thème de Noël

Parade de Noël
départ place Commandant Bulle
vers 17h45, arrivée sur l'esplanade
de l'Hôtel de Ville
avec une cinquantaine d'artistes
de l'Acamtare, de Présence
chorégraphique, d'EMRA et de
Patate'hi Patate'ha



③

PARC D'HIVER

DU 4 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE

Patinoire, piste de luge, animations,
buvette, musique et ateliers pour
les enfants

horaires d'ouverture :
du 4 au 19 décembre
samedi : de 14h à 20h
mercredi et dimanche : de 14h à 19h

du 20 décembre au 2 janvier
samedi : de 14h à 20h
les autres jours : de 14h à 19h

le 25 décembre : de 16h à 19h
fermé le 1^{er} janvier

tarif : 2€ pour 2h d'accès à la
patinoire ou à la piste de luge (prêt
de patins, de luge, de casque)

La boîte aux lettres du Père Noël
Du 4 au 24 décembre inclus
Mentionnez bien votre nom,
adresse et numéro de téléphone
au dos de la lettre pour que le Père
Noël puisse vous répondre !

ANIMATIONS AVEC SHOP'IN ALBÉ

WEEK-ENDS DES 11 & 12 DÉCEMBRE
ET 18 & 19 DÉCEMBRE
CENTRE - VILLE

Fanfare, mascottes, barbe à
papa, carroussel, manège...
et le Père Noël !



Noël en lumières

VILLAGE DE NOËL

DU 4 AU 24 DÉCEMBRE

SQUARE SOUTIRAS

FESTIVITÉS DE NOËL

4 DÉCEMBRE

CENTRE - VILLE

PARC D'HIVER

DU 4 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE

